

2020

Parc national du Canada  
**des Prairies**

Ébauche du plan directeur

Ébauche

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 20xx.

PLAN DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DU CANADA **NOM DU PARC, 20xx.**

Document : **INSCRIRE LE NUMÉRO ISBN**  
**INSCRIRE LE NUMÉRO DE CATALOGUE**

PDF : **INSCRIRE LE NUMÉRO ISBN**  
**INSCRIRE LE NUMÉRO DE CATALOGUE**

*This document is also available in English.*

#### Note aux lecteurs

La santé et la sécurité des visiteurs, du personnel et de l'ensemble de la population canadienne sont de la plus haute importance. Parcs Canada suit les conseils et les orientations des experts en santé publique pour limiter la propagation de la COVID-19 tout en permettant aux Canadiens et Canadiennes de découvrir le patrimoine naturel et culturel du Canada.

Parcs Canada reconnaît que la pandémie de la COVID-19 peut avoir des effets imprévisibles sur le plan directeur du parc national du Canada des Prairies. Parcs Canada informera les partenaires autochtones, les intervenants et le public de ces répercussions dans le cadre de la mise à jour annuelle sur la mise en œuvre de ce plan.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou sur le **INSCRIRE LE NOM DU PARC :**

**INSCRIRE LE NOM DU LIEU ET SON ADRESSE POSTALE COMPLÈTE**

Tél. : **INSCRIRE LE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE**, télécopieur : **INSCRIRE LE NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR**

Courriel : **INSCRIRE L'ADRESSE ÉLECTRONIQUE DU LIEU**  
**INSCRIRE L'ADRESSE DU SITE INTERNET DU LIEU**

*Sources des images de la page couverture*  
*En haut de gauche à droite : **INSCRIRE LA SOURCE***  
*En bas : **INSCRIRE LA SOURCE***

## Avant-propos

*(Réservé pour l'avant-propos du ministre)*

Ébauche

Ébauche

## Recommandations

*Recommandé par :*

---

Ron Hallman  
*Président et directeur général  
Parcs Canada*

---

Andrew Campbell  
*Vice-président principal, Opérations  
Parcs Canada*

---

Adriana Bacheschi  
*Directrice d'unité de gestion  
Unité de gestion du Sud de la Saskatchewan  
Parcs Canada*

Ébauche

## Résumé

Le parc national des Prairies est le premier et le seul parc national du Canada créé pour protéger un exemple représentatif de la prairie mixte, l'un des écosystèmes les plus menacés du Canada, et de la région naturelle des prairies. Le parc est situé dans le sud-ouest de la Saskatchewan, le long de la frontière internationale avec l'État du Montana. Le parc national des Prairies est divisé en deux blocs : Est et Ouest.

Le parc national des Prairies a été créé en 1981 en vertu d'une entente fédérale-provinciale visant à protéger et à mettre en valeur une partie des prairies. Il s'étend actuellement sur 730 km<sup>2</sup> et pourrait couvrir 906 km<sup>2</sup> une fois l'acquisition de terres terminée. Celle-ci, conformément à l'entente (renouvelée en 1981 et en 2019), se fait sur la base d'un accord de gré à gré entre le vendeur et l'acheteur.

L'érosion, la glaciation et un climat semi-aride ont formé plusieurs des éléments caractéristiques du parc. Ils y ont laissé d'incroyables fossiles de dinosaures et d'animaux marins de temps révolus (il y a de 60 à 80 millions d'années). L'histoire humaine du parc national des Prairies remonte à plus de 10 000 ans, comme en témoignent les milliers de sites archéologiques qui parsèment le paysage. Le parc comprend l'une des plus grandes concentrations de sites de l'époque préeuropéenne non perturbés au Canada. De nombreux groupes autochtones des plaines du Nord ont utilisé le paysage qui constitue aujourd'hui le parc. Le parc et la région, qui comportent des plaines semi-arides, des badlands à la végétation clairsemée et des vallées fluviales sinueuses, abritent de nombreuses espèces en péril telles que le chien de prairie à queue noire, le tétras des armoises et la chevêche des terriers. En 2005, Parcs Canada a réintroduit le bison des plaines dans le paysage après 120 ans d'absence. En 2009, la Société royale d'astronomie du Canada a désigné le parc national des Prairies réserve de ciel étoilé.

Le parc est ouvert à l'année, tandis que certaines installations telles que les centres d'accueil et les terrains de camping sont ouvertes de mai à la mi-octobre. Les expériences offertes aux visiteurs vont des programmes d'interprétation adaptés aux familles aux visites panoramiques en voiture, sans oublier les activités spéciales, les aventures dans des coins reculés de l'arrière-pays, les promenades guidées en chariot, les discussions au coin du feu et tout un réseau de sentiers à explorer.

Le présent document remplace le Plan directeur du parc national des Prairies de 2010. Depuis 2010, les travaux de conservation ont beaucoup été axés sur les espèces en péril, la surveillance et la gestion de l'habitat, la mise en œuvre d'une stratégie de conservation du bison, l'établissement de liens avec les Canadiens grâce à la diffusion de récits sur la conservation, la mobilisation de bénévoles, la conception d'une offre de base pour les visiteurs ainsi que l'aménagement de sentiers et d'une nouvelle promenade panoramique asphaltée de 10 km.

Les quatre stratégies, pour la période de dix ans visée par le présent plan directeur, sont les suivantes :

### **Stratégie clé n° 1 : Agrandissement de l'assise territoriale et de l'infrastructure durable du parc**

Cette stratégie vise l'achèvement du parc par l'acquisition des propriétés restantes dans les limites proposées du parc. Les inventaires de référence, les exercices de priorisation des actifs et les revues des niveaux de service sont tous des éléments clés de cette stratégie.

### **Stratégie clé n° 2 : Gestion des espèces en péril et des ressources**

Cette stratégie vise à assurer la protection du précieux paysage du parc et les valeurs de toutes ses ressources naturelles et culturelles. Le renforcement des partenariats et l'amélioration des connaissances seront également des éléments clés de cette stratégie.

### **Stratégie clé n° 3 : Offre d'une expérience du visiteur de base**

Cette stratégie vise à offrir aux visiteurs une expérience enrichissante de qualité. Les merveilles naturelles et culturelles du parc, combinées à l'offre aux visiteurs, créeront un sentiment d'appartenance sans pareil.

### **Stratégie clé n° 4 : Soutien et établissement de liens avec les peuples autochtones et les intervenants**

L'établissement de liens et de partenariats est au cœur de cette stratégie. Il est essentiel, pour assurer la réussite du parc national des Prairies, de resserrer les liens afin de mieux consulter les partenaires

autochtones, les communautés locales, les visiteurs, les détenteurs de permis, les voisins du parc et les autres intervenants.

Ébauche

## Table des matières

Avant-propos .....	iii
Recommandations .....	v
Résumé .....	vii
1.0 Introduction .....	1
2.0 Importance du parc national des Prairies.....	1
3.0 Contexte de planification .....	4
4.0 Vision.....	6
5.0 Stratégies clés.....	7
6.0 Zonage .....	12
7.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique.....	21
<b>Cartes</b>	
Carte 1 : Cadre régional du parc national des Prairies.....	3
Carte 2 : Vue d'ensemble du zonage dans le bloc Est.....	16
Carte 4 : Vue d'ensemble du zonage dans le bloc Ouest .....	18
Carte 5 : Zonage dans le secteur de la vallée de la Frenchman .....	19
Carte 6 : Zonage dans les secteurs des sentiers des Deux-Arbres et de la Butte-Est .....	20

Ébauche

## 1.0 Introduction

Parcs Canada administre l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique et axée sur le futur de chaque parc national, aire marine nationale de conservation, canal historique et lieu historique national administré par Parcs Canada appuie la vision de l'Agence :

*Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.*

En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque parc national. Le Plan directeur du parc national du Canada des Prairies, une fois approuvé par le ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement, permet de s'assurer que Parcs Canada respecte son obligation de rendre compte à la population canadienne en décrivant comment la gestion du parc mènera à des résultats mesurables appuyant le mandat de l'Agence.

Les autochtones, les intervenants, les partenaires et les Canadiens, ont participé à la préparation du plan directeur, contribuant ainsi à l'établissement de l'orientation future du parc national. Le plan décrit une orientation claire et stratégique pour la gestion et l'exploitation du parc national des Prairies en formulant une vision, des stratégies et des objectifs clés. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur, et il procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans ou avant, au besoin.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre, pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera l'engagement, et la consultation, le cas échéant, continu à l'égard de la gestion du parc national des Prairies dans les années à venir.

## 2.0 Importance du parc national des Prairies

Le parc national des Prairies est le premier et le seul parc national du Canada créé pour protéger un exemple représentatif de la prairie mixte et de la région naturelle des prairies.

La prairie mixte et les prairies d'herbes courtes n'occupent plus que 20 à 30 % de leur superficie initiale, une perte plus importante que celle subie par toute autre grande communauté écologique en Amérique du Nord<sup>1</sup>. Bien qu'il s'agisse d'un écosystème très menacé, les prairies indigènes sont sous-représentées au sein des aires protégées en Amérique du Nord. Dans le même ordre d'idées, les espèces qui vivent dans ce paysage sont de plus en plus rares. C'est pourquoi le parc joue un rôle d'autant plus important dans la conservation des espèces en péril.

Le parc national des Prairies a été créé en 1981 en vertu d'une entente fédérale-provinciale visant à protéger et à mettre en valeur une partie des prairies. Les 906 km<sup>2</sup> de terres qui se trouvent à l'intérieur des limites actuelles et proposées du parc protègent l'un des exemples canadiens les plus représentatifs de l'habitat de prairie mixte d'Amérique du Nord.

L'érosion, la glaciation et un climat semi-aride ont formé plusieurs des éléments caractéristiques du parc. Ils y ont laissé d'incroyables fossiles de dinosaures et d'animaux marins de temps révolus (il y a de 60 à 80 millions d'années). Des fossiles de tricératops et de tyrannosaures ont été découverts dans la région lors de certaines des toutes premières recherches paléontologiques menées au Canada. Le parc est l'un des

---

<sup>1</sup> D. A. Gauthier et E. B. Wiken, « The Great Plains of North America », *PARKS* 8(3), 1998, p. 9-20.

rare endroits au monde où l'on peut observer la limite Crétacé-Paléogène, c'est-à-dire la couche de sol qui sépare l'époque des dinosaures de leur extinction massive.

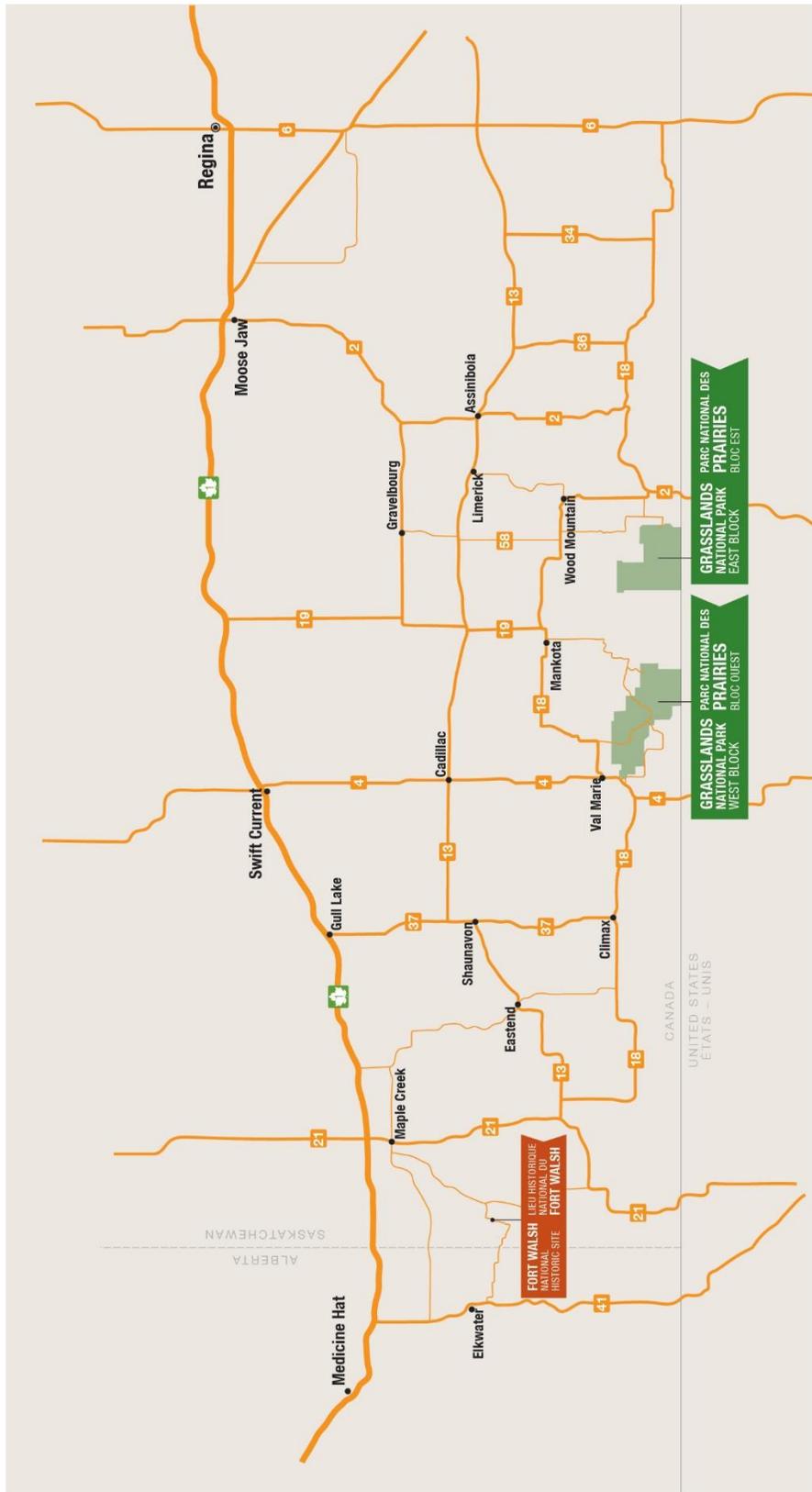
Le parc national des Prairies possède une longue histoire d'occupation humaine remontant à 10 000 années, comme en témoignent les milliers de sites archéologiques qui parsèment le paysage. Le parc comprend l'une des plus grandes concentrations de sites de l'époque préeuropéenne non perturbés au Canada. De nombreux groupes autochtones différents ont fréquenté le paysage qui constitue aujourd'hui le parc, suivant les migrations des bisons et utilisant les ressources à leur disposition. Depuis un siècle et demi, le territoire est utilisé principalement pour l'élevage et pour certaines activités agricoles.

Le parc national des Prairies comporte des collines onduleuses, des coulées accidentées et des badlands saisissants. Les faibles précipitations que connaît la région influencent de nombreuses conditions de l'écosystème du parc, y compris les communautés végétales et animales qui s'y sont remarquablement adaptées. Les cours d'eau tels que la rivière Frenchman, dans le bloc Ouest, et le ruisseau Rock, dans le bloc Est, ajoutent à la biodiversité et constituent des habitats importants pour la faune et la flore.

Le parc et la région, qui comportent des plaines semi-arides, des badlands à la végétation clairsemée et des vallées fluviales sinueuses, abritent de nombreuses espèces en péril telles que le chien de prairie à queue noire (la seule population qui subsiste dans son habitat naturel au Canada), le tétras des armoises, la chevêche des terriers, la couleuvre agile à ventre jaune de l'Est et le grand iguane à petites cornes. Les herbes des saisons fraîches et chaudes dominent le paysage tandis que l'armoise, le sarcobate vermiculé, la raquette à crins blancs et de nombreuses plantes à fleurs ajoutent de la richesse à la communauté végétale. Le pâturage, les sécheresses, les feux périodiques et un climat continental variable ont modifié ces plaines dépourvues d'arbres et balayées par le vent. Le parc et la région sont un refuge pour les espèces endémiques des prairies dont l'habitat a été détruit ailleurs. En 2005, Parcs Canada y a réintroduit le bison des plaines après 120 ans d'absence. Avant la colonisation par les Européens, les prairies abritaient des dizaines de millions de bisons en liberté (parmi d'autres grands ongulés tels que l'élan et l'antiloppe). En plus de jouer un rôle essentiel en modifiant l'écologie du parc, ce troupeau de bisons de conservation contribue au rétablissement de l'espèce sur le continent.

En 2009, la Société royale d'astronomie du Canada a désigné le parc national des Prairies réserve de ciel étoilé. La préservation du ciel étoilé contribue à la protection continue du cycle naturel jour-nuit pour la flore et la faune du parc en favorisant les comportements naturels de chasse, de recherche de nourriture et de reproduction. Elle garantit également aux visiteurs une vue spectaculaire sur le ciel nocturne.

Carte 1 : Cadre régional du parc national des Prairies



### 3.0 Contexte de planification

Le parc national des Prairies est situé dans le sud-ouest de la Saskatchewan, le long de la frontière internationale avec l'État du Montana. Le parc se compose de deux blocs (Ouest et Est), le Centre d'accueil de Val Marie étant situé à environ 160 km du Centre d'accueil du bloc Est. Le bloc Ouest englobe la vallée de la rivière Frenchman, et le bloc Est, les badlands du ruisseau Rock et les hautes terres du mont Wood. L'accès au bloc Ouest se trouve près du village de Val Marie (à l'intersection des routes 4 et 18). L'accès au bloc Est se trouve près de la ville de Wood Mountain (par la route 18).

L'entente fédérale-provinciale de 1981 a été renouvelée en 1988, puis le 10 janvier 2019. Le premier grand achat de terres a eu lieu en 1984. En 2001, on avait acquis suffisamment de terres pour faire inscrire officiellement le parc national des Prairies à l'annexe de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Selon les modalités de l'entente, l'acquisition de terres se fait sur la base d'un accord de gré à gré entre le vendeur et l'acheteur. Le parc s'étend actuellement sur 730 km<sup>2</sup> et pourrait couvrir 906 km<sup>2</sup> une fois l'acquisition de terres terminée.

Le parc est ouvert à l'année, tandis que certaines installations telles que les centres d'accueil et les terrains de camping sont ouvertes de mai à la mi-octobre. Les expériences offertes aux visiteurs vont des programmes d'interprétation adaptés aux familles aux promenades panoramiques en voiture, sans oublier les activités spéciales, les aventures dans des coins reculés de l'arrière-pays, les promenades guidées en chariot, les discussions au coin du feu et tout un réseau de sentiers à explorer.

Depuis 2010, les travaux de conservation ont beaucoup été axés sur la gestion des espèces en péril, notamment par l'élaboration et la signature du Plan d'action visant des espèces multiples de 2016. Des progrès ont été réalisés en matière de surveillance et de gestion de l'habitat, de mise en œuvre d'une stratégie de conservation du bison, de rapprochement avec les Canadiens grâce à la diffusion de récits sur la conservation et de la mobilisation de bénévoles par l'entremise de programmes de conservation.

Toujours depuis 2010, le parc a investi des sommes importantes dans la conception d'une offre de base aux visiteurs; le parc a aménagé deux nouveaux terrains de camping (un par bloc), une poignée de nouveaux sentiers et une nouvelle promenade panoramique asphaltée de 10 km dans le bloc Est. Ces objectifs ont été atteints grâce à des investissements considérables dans les infrastructures du parc.

Dans le cadre de l'Évaluation de l'état du parc de 2017, quatre thèmes ont été désignés comme priorités clés pour la mise en œuvre du présent plan directeur :

1. Regroupement des terres et aménagement de nouvelles infrastructures
2. Gestion des espèces en péril et de la conservation
3. Élaboration d'un programme d'expérience du visiteur de base
4. Établissement d'un soutien et de liens avec les intervenants et les peuples autochtones

#### **Agrandissement de l'assise territoriale et de l'infrastructure durable du parc**

Le parc national des Prairies est encore en phase de regroupement des terres (en 2019, le parc avait acquis les droits fonciers sur 95,82 % de la superficie proposée pour le bloc Ouest et 60,86 % de celle proposée pour le bloc Est). L'agrandissement constant de l'assise territoriale du parc a donné lieu à une mosaïque de terrains appartenant au parc et à des particuliers dans les limites proposées. Cela constitue un défi en matière de planification à long terme, car, à mesure que les acquisitions élargissent l'assise territoriale, elles augmentent également les responsabilités du parc, la quantité d'infrastructures et les efforts que doit déployer le personnel pour gérer l'habitat des espèces en péril, les ressources culturelles, les installations liées aux visiteurs, les bâtiments de ranch et les sites contaminés. En outre, en vertu de l'entente fédérale-provinciale, la responsabilité des routes et des ponts doit être transférée des municipalités rurales à Parcs Canada lorsque suffisamment de terres seront passées sous la responsabilité de Parcs Canada et que les parties auront négocié ce transfert.

De récents investissements ont permis d'aménager deux terrains de camping dans l'avant-pays, une promenade panoramique avec aires de stationnement, des sentiers de randonnée et des panneaux de signalisation. Ces améliorations sont venues combler des lacunes en ce qui a trait aux besoins essentiels des visiteurs. Le parc a construit des ouvrages spécialisés nécessaires à la gestion de l'écosystème du parc, notamment une installation de rassemblement des bisons et de nouvelles installations de gestion du feu et

des urgences. Les clôtures sont un élément important des programmes de protection et de pâturage des bisons dans le parc, et exigent un investissement et un entretien permanents.

La hausse de la fréquentation et l'évolution des tendances en la matière ont également non seulement accru la pression sur les biens existants, mais aussi créé un besoin de nouveaux biens, comme des routes, des panneaux et des bâtiments.

### **Espèces en péril et gestion des ressources**

Les espèces en péril sont très présentes dans le parc national des Prairies : 29 d'entre elles le fréquentaient en juillet 2019. Pour certaines (par exemple, le chien de prairie à queue noire et le tétras des armoises), le parc protège l'une des dernières populations restantes au Canada et joue donc un rôle de premier plan dans la gestion de l'espèce. L'habitat essentiel – défini légalement comme l'habitat nécessaire à la survie ou au rétablissement d'une espèce – a été désigné pour 13 espèces. Ensemble, ces parcelles d'habitat couvrent la majorité du parc (96 %). La superficie totale du parc occupée par l'habitat essentiel continue d'augmenter à mesure que de nouvelles espèces sont inscrites à la liste des espèces en péril et que des programmes de rétablissement sont approuvés. Les facteurs de stress liés aux changements climatiques sont susceptibles de s'intensifier; il faudra les comprendre, les évaluer et les atténuer.

En outre, en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, le Décret d'urgence visant la protection du tétras des armoises a été adopté au Canada en 2014; il touche environ les deux tiers du parc. Cet instrument juridique a été mis en place en raison de l'important déclin de la population de l'espèce ces dernières années et comprend des interdictions applicables à l'année (par exemple, interdiction d'enlever des plantes indigènes, limite à la hauteur des structures, restrictions en matière de bruit).

Les bisons ont été réintroduits dans le parc en 2005. Les visiteurs peuvent ainsi observer l'espèce dans son habitat naturel, où elle joue un rôle majeur dans l'écosystème en se nourrissant et en se roulant sur le sol. Des brûlages dirigés ont été menés pour la première fois dans le parc en 2000, et depuis, le programme prend de l'ampleur afin de soutenir les objectifs en matière d'habitat et d'espèces en péril. Le pâturage et le feu continueront de jouer un rôle important dans la gestion de la santé de l'écosystème des prairies indigènes du parc.

Le parc possède un riche patrimoine culturel, et chaque nouvelle acquisition de terres permet d'obtenir davantage de ce type de ressources. Il faudra élargir nos connaissances sur ces ressources culturelles, et en particulier miser sur le savoir autochtone, afin de pouvoir prendre des décisions judicieuses lors de la planification des projets et protéger ces ressources de manière proactive. En particulier, les grandes acquisitions récentes de terres n'ont pas fait l'objet d'une étude des ressources culturelles.

### **Élaboration d'un programme d'expérience du visiteur de base**

La fréquentation du parc a considérablement augmenté depuis 2010. En outre, le parc offre aujourd'hui davantage de services qu'auparavant. En 2019, le parc a accueilli 17 477 visiteurs, et la tendance demeure à la hausse, la fréquentation ayant doublé depuis 2013.

L'offre d'hébergement est limitée dans la région, mais camper dans l'un des deux nouveaux terrains de camping permet aux visiteurs de s'immerger dans le parc et de découvrir l'immensité du ciel dans l'une des réserves de ciel étoilé du Canada. La possibilité de passer la nuit dans une tente oTENTik (camping tout équipé offert par Parcs Canada) permet d'attirer un plus grand nombre de visiteurs au parc.

Ceux-ci peuvent emprunter la nouvelle promenade des Badlands, une façon de découvrir le parc qui offre des vues intimes sur des panoramas impressionnants et sur des animaux sauvages. Les visiteurs sont invités à quitter leur voiture pour emprunter les quelques sentiers, tisser des liens avec le paysage et faire l'expérience de la beauté et de la sérénité incommensurables du parc. L'aménagement récent de terrains de camping et de sentiers désignés a permis d'attirer de nouveaux publics, notamment les familles, qui viennent explorer les herbes et les fleurs des prairies, et découvrir un paysage à la topographie surprenante.

### **Soutien et établissement de liens avec les peuples autochtones et les intervenants**

Pendant des milliers d'années, les Autochtones ont maintenu des liens étroits avec ce territoire, comme en témoignent les nombreux vestiges de leur présence dans le parc national des Prairies. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la plupart des communautés autochtones (Premières Nations et Métis) sont géographiquement éloignées du parc puisqu'ils ont dû quitter la région lors de l'établissement du système de réserves indiennes. La Première Nation lakota de Wood Mountain, seule communauté autochtone proche du parc, fait exception à cette règle. Ces dernières années, les communautés autochtones ont été mobilisées en vue de la participation à des programmes précis, en particulier à l'occasion d'activités spéciales ou d'événements marquants.

Le parc national des Prairies dispose d'un programme de bénévolat largement axé sur la surveillance, les efforts de conservation et les activités spéciales à l'intention des visiteurs. Dans le passé, les projets menés par des bénévoles ont inclus le balisage de clôtures, la plantation d'armoises, la recherche sur le chien de prairie à queue noire et le recensement des oiseaux.

Le groupe Prairie Winds and Silver Sage, organisme d'amis du parc à but non lucratif, exploite ses propres installations dans le parc, notamment une boutique de cadeaux, des expositions et un espace muséal près du bloc Ouest. Près du bloc Est, la Wood Mountain Historical Society offre des services semblables à son musée. Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux partenariats qu'entretient le parc national des Prairies pour assurer la réussite de ses programmes de conservation, d'expérience du visiteur et de sensibilisation.

## 4.0 Vision

La vision présentée ci-dessous décrit l'état souhaité du parc national des Prairies dans 10 à 15 ans.

***Le parc national des Prairies, vaste paysage de prairie sauvage à couper le souffle, regorge d'espèces et d'espaces rares et en péril protégés, et raconte l'histoire d'une occupation humaine ayant traversé le temps, le tout sous un ciel étoilé demeuré l'un des plus sombres au Canada.***

***Debout parmi les herbes ondulantes, observez les collines ondoyantes, les coulées accidentées et les badlands d'une beauté saisissante. Les fossiles de dinosaures révèlent les liens qui nous unissent aux créatures ayant vécu il y a des millions d'années. Vous vous promenez doucement au gré des saisons et contemplez le troupeau de bisons en parfaite santé qui arpente toujours le paysage.***

***Partez à la découverte des milliers de sites archéologiques qui parsèment le paysage et observez les vestiges de la vie des Autochtones qui ont occupé ce paysage il y a plus de 10 000 ans. Replongez dans la vie des éleveurs et d'autres intendants des prairies qui, au cours des 150 dernières années, ont contribué à la conservation d'un des plus beaux exemples de prairie mixte d'Amérique du Nord au Canada.***

***Informez-vous sur les efforts de conservation déployés ici, où l'intégrité écologique et les valeurs culturelles de ce lieu précieux sont protégées, appréciées, préservées et améliorées, ou mieux encore, participez à ces efforts, grâce aux décisions avant-gardistes prises par la direction en fonction des recherches scientifiques et du savoir autochtone.***

***Vivez des expériences guidées immersives et captivantes mettant en évidence le caractère particulier du parc, où l'on trouve certaines des espèces sauvages les plus rares du Canada, des vues à couper le souffle, diverses cultures autochtones, un riche patrimoine occidental et d'abondantes ressources paléontologiques. Tissez-vous des souvenirs inoubliables et appréciez les infrastructures pour visiteurs sûres et de grande qualité qui reflètent l'essence d'un lieu incomparable.***

**Découvrez le cœur** du parc national des Prairies, ses partenaires et intervenants, qui sont essentiels à sa réussite. Empreint de respect et d'une volonté de réconciliation et de communication, ce lieu soutenu par des objectifs communs jette des ponts entre les Autochtones et les autres intervenants sur les terres constituant le parc. Les descendants des gens qui ont vécu ici savent que leurs récits sont racontés de manière authentique et que leurs cultures sont à la fois respectées et célébrées.

**Réfléchissez** aux récits racontés, aux leçons qui restent à tirer et aux mesures que nous prendrons ensemble pour faire de cet endroit un legs vivant pour les générations à venir.

## 5.0 Stratégies clés

Quatre stratégies clés orienteront la gestion du parc national des Prairies au cours des dix prochaines années. Ces stratégies, et les objectifs et cibles qui leur sont associés, tracent la voie à suivre pour réaliser la vision du parc au moyen d'une approche de gestion intégrée. Lorsque possible, les cibles ont été priorisées avec des dates précises. Elles seront atteintes au plus tard aux dates fixées, en fonction des possibilités, des priorités annuelles et de la capacité opérationnelle. Lorsqu'aucune date n'est précisée, la cible doit être atteinte pendant la durée de validité du plan directeur.

### **Stratégie clé n° 1 : Agrandissement de l'assise territoriale et de l'infrastructure durable du parc**

Parcs Canada travaillera à achever le parc en continuant à acquérir les propriétés restantes dans les limites proposées du parc, conformément à l'entente fédérale-provinciale. Le cas échéant, et dans la mesure du possible, les terres et les biens nouvellement acquis seront intégrés aux différents programmes du parc. Cela pourrait inclure la remise en état des terres, l'intégration des bâtiments acquis et d'autres infrastructures du site aux possibilités d'expérience du visiteur, et l'offre d'activités supplémentaires dans le parc. La direction cherchera des solutions uniques et innovantes pour offrir une expérience du visiteur sécuritaire et enrichissante, répondre aux exigences liées à l'intégrité écologique et améliorer les ressources actuelles, tout en assurant un fonctionnement durable.

Compte tenu de la nature dynamique du territoire du parc national des Prairies ainsi que de la complexité et de la richesse de ses trésors naturels et culturels, il reste beaucoup à apprendre. Par conséquent, Parcs Canada doit entretenir des relations fructueuses avec divers partenaires et intervenants, et employer des approches uniques pour soutenir cet apprentissage, afin d'assurer une gestion proactive. Les inventaires de référence, les exercices de priorisation des biens et les examens des niveaux de service aideront à atteindre les objectifs en matière de conservation des ressources et d'expérience du visiteur, sans laisser de côté des questions importantes comme les sites contaminés, l'écologisation des opérations et la durabilité.

**Objectif 1.1 :** Le parc national des Prairies continue de travailler à compléter son assise territoriale.

#### Cibles

- D'autres terres sont acquises après celles de 2018.
- D'ici 2030, le transfert administratif et juridique des terres de la Saskatchewan au Canada est achevé, et les terres que Parcs Canada possède actuellement ou pour lesquelles l'Agence est titulaire d'un bail sont publiées dans la Gazette du Canada.
- Les partenaires, les intervenants et le public reçoivent des mises à jour sur le regroupement des terres du parc, le cas échéant.

**Objectif 1.2 :** Les biens intégrés au parc à la suite d'acquisitions de terres antérieures et futures sont évalués de manière stratégique sur les plans de l'utilité pour le programme, de la durabilité, de la sécurité, de la valeur des ressources culturelles, des répercussions sur les espèces en péril et de la résilience aux changements climatiques.

#### Cibles

- Les biens sont évalués en vue de leur réutilisation potentielle dans les cinq ans suivant leur acquisition.
- D'ici 2025, une approche stratégique est créée pour guider l'entretien des infrastructures et l'investissement dans les infrastructures afin de s'assurer qu'ils jouent un rôle au sein du programme, peuvent être entretenus à partir des ressources disponibles, respectent les engagements du gouvernement en matière d'écologisation, respectent les principes d'accessibilité et d'inclusion, et s'intègrent aux éléments qui donnent au lieu son caractère.

**Objectif 1.3 :** Les biens répondent aux exigences du programme et aux objectifs en matière de durabilité, et sont maintenus dans un état satisfaisant.

#### Cibles

- Les inventaires des terres, des biens bâtis (bâtiments, routes, etc.) et des ressources naturelles et culturelles, aux fins de conservation, sont améliorés par rapport à l'information disponible en 2010.
- Dans la prochaine évaluation de l'état du parc, les biens bâtis (bâtiments, routes et installations pour les visiteurs) qui étaient considérés comme en « mauvais » état sont soit passés à « bon » état, soit visés par des plans de réfection ou d'élimination.
- D'ici 2030, dans la mesure du possible, le parc fait des efforts pour réduire ou éliminer les émissions de gaz à effet de serre attribuables aux activités du parc et à ses visiteurs, tout en permettant à tous de profiter du parc.

**Objectif 1.4 :** Un plan d'utilisation du sol du parc est utilisé pour faciliter l'intégration des programmes de conservation des ressources, des dépenses en immobilisations pour l'expérience du visiteur et des biens acquis.

#### Cible

- D'ici 2030, le parc aura continuellement recours à un plan d'utilisation du sol couvrant toutes les terres du parc déjà acquises pour relever des possibilités d'expérience du visiteur et d'investissements dans les immobilisations visant les opérations en ce qui concerne les valeurs de conservation des ressources naturelles et culturelles, ainsi que pour documenter et recommander ces possibilités.

**Considérations particulières :** Il est important de continuer à se concentrer sur l'acquisition de terres tout en déterminant le rôle que joueront les biens de ranch acquis, en effectuant des évaluations de responsabilité et en assurant la transition des terres vers une prise en charge complète par le parc. En outre, il sera important de poursuivre une série de stratégies visant à doter les opérations du parc de ressources appropriées dans le cadre d'un accroissement de l'assise territoriale pour répondre aux pressions mentionnées ci-dessus.

### **Stratégie clé n° 2 : Gestion des espèces en péril et des ressources**

Parcs Canada assurera la protection du précieux paysage du parc national des Prairies ainsi que de toutes ses valeurs sur le plan des ressources naturelles et culturelles. Toutes les décisions de gestion seront prises en fonction du maintien et de l'amélioration de l'intégrité écologique du parc ainsi que du soutien au rétablissement des espèces en péril, selon une approche basée sur le paysage. Des partenariats, notamment avec les communautés et les détenteurs du savoir autochtones, sont entretenus afin de maximiser les possibilités de gains en matière de conservation, et conduisent à une meilleure compréhension des processus et écosystèmes du parc.

L'intendance de l'environnement et l'amélioration des connaissances feront du parc national un contributeur clé à la conservation de l'écosystème de prairie mixte dans son ensemble. Le maintien de paysages intacts et interreliés, tant à l'intérieur du parc qu'au-delà de ses limites, améliorera le rétablissement des espèces en péril et la protection de l'habitat essentiel. Les programmes destinés aux visiteurs permettront à ces derniers d'apprécier les paysages indigènes de prairie et de vivre des

expériences naturelles et culturelles. Le parc national des Prairies demeurera un chef de file en matière de conservation du bison, de gestion du feu, de programmes de pâturage et de restauration écologique.

**Objectif 2.1 :** L'intégrité écologique du parc national des Prairies est maintenue ou améliorée.

Cible

- Dans la prochaine évaluation de l'état du parc, l'état et la tendance, pour l'indicateur de l'écosystème des prairies<sup>2</sup>, sont maintenus ou améliorés.

**Objectif 2.2 :** Les processus et les fonctions de l'écosystème des prairies sont gérés et restaurés, tout en maximisant la résilience aux changements climatiques.

Cibles

- D'ici 2030, les grands secteurs ayant été perturbés, dominés par des espèces de graminées agricoles, sont recensés et classés par ordre de priorité et leur remise en état au moyen de divers outils est prévue ou réalisée.
- D'ici 2030, l'introduction de nouvelles plantes envahissantes est limitée, et les populations actuelles sont contenues ou éradiquées grâce à l'identification active, à la priorisation, à la planification, au recours à des pratiques exemplaires de gestion et à la mise en œuvre de stratégies.
- D'ici 2030, des brûlages dirigés sont effectués sur 100 hectares par an, en moyenne, dans le but de gérer l'habitat des espèces en péril, le pâturage des bisons ou du bétail et les plantes non indigènes.
- D'ici 2030, la collaboration concernant le pâturage entre le parc et les gestionnaires de terres régionaux est renforcée, l'accent étant mis sur l'amélioration de l'habitat des espèces en péril.

**Objectif 2.3 :** Le troupeau de bisons est en bonne santé et géré conformément à un plan de gestion du bison mis à jour; sa population est assez grande pour être autosuffisante.

Cibles

- Le troupeau de bisons reste indemne de maladie et génétiquement pur.
- D'ici 2030, la faisabilité d'agrandir le troupeau de bisons est évaluée et guidera la gestion du parc et l'utilisation des terres.
- Le plan de gestion du bison est régulièrement mis à jour en consultation avec les partenaires clés, y compris les communautés autochtones ; il tient compte de facteurs tels que l'expansion, la capacité de charge de l'environnement, le rétablissement des espèces en péril, les dépenses en immobilisations, les programmes d'expérience du visiteur et la participation des Autochtones.

**Objectif 2.4 :** Des mesures de rétablissement des espèces en péril et de leur habitat sont mises en œuvre; elles comprennent des stratégies visant à faire face aux menaces liées aux changements climatiques (par exemple, la gestion de la peste chez le chien de prairie).

Cibles

- D'ici 2022, le plan d'action visant des espèces multiples est modifié en consultation avec les intervenants locaux, les communautés autochtones et divers organismes gouvernementaux; il tient compte de facteurs tels que les dépenses en immobilisations et les possibilités d'expérience du visiteur.
- D'ici 2030, plus de 50 % des mesures de rétablissement inscrites dans le plan d'action visant des espèces multiples révisé ont été prises ou sont en cours.
- D'ici 2030, des stratégies de gestion à l'échelle du paysage d'espèces clés telles que le tétras des armoises et le chien de prairie à queue noire sont élaborées et mises en œuvre, tout en tenant

---

<sup>2</sup> En janvier 2019, le parc national des Prairies a modifié son programme de surveillance de l'intégrité écologique pour se concentrer sur l'indicateur « prairies ».

compte des multiples utilisations du paysage établies dans le plan directeur et le plan d'utilisation du sol du parc.

**Objectif 2.5 :** La protection des ressources culturelles et paléontologiques est maximisée grâce à l'amélioration des connaissances et au renforcement des partenariats.

#### Cibles

- D'ici 2025, l'élaboration d'un énoncé des valeurs des ressources culturelles est achevée.
- En 2030, l'inventaire des ressources culturelles est plus avancé qu'en 2018.
- D'ici 2030, la collaboration avec les intervenants et les partenaires autochtones permet d'intégrer les connaissances locales et le savoir autochtone aux mesures de gestion du parc.
- D'ici 2030, l'inventaire, les critères de protection et la mise en valeur des ressources paléontologiques sont tous améliorés.

**Objectif 2.6 :** La sensibilisation à la conservation des prairies et à ses avantages est accrue grâce à une meilleure mobilisation de la communauté locale et à une diffusion auprès d'un plus vaste public.

#### Cibles

- Le nombre de récits de conservation (des ressources naturelles et culturelles) diffusés publiquement est plus élevé que durant le cycle du plan directeur précédent (2010-2020).
- D'ici 2030, des programmes offrant des possibilités de bénévolat utiles permettent de participer à la gestion active (par exemple, science citoyenne).
- Des partenariats sont poursuivis ou renforcés à l'appui des programmes de conservation.
- La mobilisation et la consultation accrues à l'échelle locale sont prises en compte lors de la préparation des plans pour les espèces en péril et l'intégrité écologique.

**Considérations particulières :** Le défi consiste à bien comprendre les responsabilités de plus en plus importantes qui incombent à la gestion du parc en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (par exemple, stratégies de rétablissement et plans d'action) ainsi qu'à planifier et prendre les mesures qui s'imposent tout en gérant de nouvelles activités liées à la fréquentation et à la conservation.

### Stratégie clé n° 3 : Offre d'une expérience du visiteur de base

Le parc national des Prairies, seul parc national protégeant des prairies au Canada, offrira aux visiteurs une expérience percutante, valable et de qualité. Les merveilles naturelles et culturelles du parc, combinées à l'offre aux visiteurs, créent un sentiment d'appartenance sans pareil. Le personnel adoptera une approche progressive pour compléter l'offre de services de base aux visiteurs. Cette approche permettra de mieux tenir compte du savoir autochtone, des connaissances scientifiques et des outils de gestion de la fréquentation lors de la prise de décisions, tout en gardant à l'esprit le potentiel de l'assise territoriale actuelle et future du parc. Le parc assurera la sécurité des visiteurs, gèrera les répercussions sur les zones fragiles et mettra en évidence les espèces rares et communes, ainsi que le patrimoine humain et géologique du parc.

La direction ciblera les marchés désignés dans une stratégie de l'expérience du visiteur actualisée où les valeurs sociales, les raisons de voyager et les préférences s'alignent sur l'offre. Les possibilités et les infrastructures pour les visiteurs seront améliorées et gérées de manière efficace et durable, en tenant compte du caractère du lieu. Ces possibilités et aménagements appuieront la protection des ressources naturelles et culturelles. Le personnel travaillera avec des partenaires pour améliorer et enrichir l'expérience du visiteur, favoriser une meilleure compréhension de la prairie mixte et des cultures qui y sont liées, et inciter la population à tisser des liens durables avec le parc.

**Objectif 3.1 :** Les visiteurs tissent des liens avec l'essence même du lieu grâce aux installations et services de qualité mis à leur disposition de manière progressive, et à l'intégration du génie, de l'écologie et des sciences sociales dans la planification, la conception et la construction.

#### Cibles

- D'ici 2030, l'aménagement des deux terrains de camping du parc (camping de la Vallée-de-la-Frenchman et camping du Ruisseau-Rock) est terminé comme il se doit; l'accès des visiteurs à l'eau potable, à l'ombre et aux toilettes est assuré.
- D'ici 2025, des plans sont élaborés pour améliorer les aires et les installations actuelles pour les visiteurs, et en aménager de nouvelles (par exemple, possibilités de camping dans l'arrière-pays) qui répondent aux priorités des publics cibles tout en respectant les engagements à l'égard de l'écologisation du gouvernement et les principes d'accessibilité et d'inclusion.
- D'ici 2023, un plan d'aménagement durable des sentiers est élaboré et mis en œuvre; il comprend l'amélioration des sentiers existants et la création de nouveaux sentiers au moyen de l'outil d'évaluation environnementale stratégique.

**Objectif 3.2 :** Les visiteurs aiment leur séjour au parc national des Prairies et sont satisfaits des expériences agréables, uniques et immersives qu'ils y vivent.

#### Cibles

- D'ici 2023, la stratégie en matière d'expérience du visiteur est mise à jour.
- D'ici 2030, les programmes d'interprétation sont affinés, avec la participation de partenaires clés, pour mettre en valeur les principaux éléments actuellement sous-représentés : récits et voix des Autochtones; histoires de gestion active (par exemple, surveillance des espèces en péril et mesures de rétablissement connexes); et histoire paléontologique.
- D'ici 2030, les partenariats existants avec des « groupes d'amis » sont maintenus, et de nouveaux partenariats sont établis avec des partenaires autochtones et des intervenants régionaux pour faire connaître les liens culturels qui les unissent au parc.
- D'ici 2030, les données les plus récentes montrent que :
  - au moins 90 % des visiteurs aiment leur visite;
  - au moins 85 % des visiteurs considèrent que le parc est important pour eux;
  - au moins 60 % des visiteurs estiment avoir appris quelque chose au sujet du patrimoine naturel et culturel du parc.
- D'ici la prochaine évaluation de l'état du parc, les niveaux de fréquentation ont augmenté et sont gérés de manière à être durables; ils sont soutenus par des installations et des services appropriés.

**Objectif 3.3 :** L'infrastructure destinée aux visiteurs du parc national des Prairies est gérée de manière à offrir des expériences sécuritaires et accessibles aux visiteurs.

#### Cibles

- D'ici 2023, le plan de sécurité des visiteurs est mis à jour et appliqué.
- D'ici 2030, les visiteurs sont davantage sensibilisés aux risques pour la sécurité, et de nouveaux outils sont offerts pour atténuer ces risques.
- Pendant toute la durée du présent plan, toute nouvelle infrastructure intègre les normes d'accessibilité les plus récentes du gouvernement du Canada.

**Considérations particulières :** La plupart des nouvelles installations destinées aux visiteurs dont la direction compte doter le parc ne sont pas encore en place, et il manque donc des éléments importants (par exemple, douches, eau potable, sentiers aménagés de manière durable, traitement des déchets, amélioration des routes et amélioration de l'accessibilité). Il faudra chercher en priorité à compléter progressivement l'offre d'expériences du visiteur dans un environnement unique comportant l'habitat d'espèces en péril, des ressources culturelles abondantes et une assise territoriale en constante augmentation.

#### **Stratégie clé n° 4 : Soutien et établissement de liens avec les peuples autochtones et les intervenants**

L'établissement de liens et de partenariats est au cœur de cette stratégie, qui vise à établir des relations solides avec les communautés autochtones en se fondant sur le respect, la réconciliation, la communication et des objectifs communs. Il est possible d'aider les communautés autochtones à renouer avec les terres que leurs membres utilisaient traditionnellement dans le parc national des Prairies. Dans le

cadre de cette stratégie, le parc entend également mettre l'accent sur les relations avec les partenaires pour atteindre des objectifs communs, accroître le soutien et contribuer à l'amélioration des programmes du parc (par exemple, conservation et expérience du visiteur). Les relations entre Parcs Canada et les partenaires autochtones, les communautés locales, les visiteurs, les titulaires de permis, les voisins du parc et les autres intervenants sont essentielles à la réussite du parc national.

**Objectif 4.1 :** La collaboration avec les communautés autochtones permet d'établir des relations fructueuses et de cerner les possibilités pour ces dernières d'accroître leur participation à la gestion et aux opérations du parc.

Cibles

- D'ici 2025, des relations sont établies avec les communautés autochtones.
- D'ici 2030, une approche est définie en vue de la participation des Autochtones à la gestion et aux opérations du parc, et des travaux sont entrepris pour l'atteinte de résultats établis conjointement (par exemple, création d'un comité consultatif autochtone).

**Objectif 4.2 :** Le soutien des intervenants et l'établissement de partenariats relatifs aux programmes de conservation du paysage ont augmenté.

Cibles

- D'ici 2030, la participation des intervenants aux grandes initiatives de conservation est manifeste.
- D'ici 2030, des partenariats sont maintenus en vue de l'atteinte d'objectifs communs et de la promotion des réussites du parc national des Prairies, grâce à un large éventail de médias, par rapport à la période 2010-2018.
- D'ici 2030, diverses initiatives de partenariat sont établies pour la planification à l'échelle du paysage.

**Objectif 4.3 :** Le soutien des partenaires et des intervenants pour l'amélioration des programmes d'expérience du visiteur et l'achèvement de l'aménagement de l'infrastructure servant à l'expérience du visiteur a augmenté.

Cibles

- D'ici 2030, des services et des installations diversifiées sont offerts par les partenaires locaux des milieux des affaires, des loisirs et du tourisme en fonction de la stratégie renouvelée de l'expérience du visiteur.
- D'ici 2030, la participation précoce des partenaires et des intervenants aux grands projets visant les visiteurs est manifeste.

**Considérations particulières :** Vu la réinstallation des Autochtones loin du parc, qui s'est produite par le passé, on pourrait encourager ces derniers à renouer leurs liens avec ce paysage, créant ainsi une voie vers la réconciliation. Le personnel du parc national des Prairies cherchera des occasions de tisser des relations et de collaborer avec les groupes autochtones qui entretiennent des liens traditionnels avec la région.

## 6.0 Zonage

Le système de zonage des parcs nationaux établi par Parcs Canada est une méthode intégrée de classification des terres et des eaux dans un parc national. Il permet de désigner des endroits où certaines activités particulières peuvent être réalisées sur terre et sur l'eau, en fonction de la capacité de soutenir celles-ci. Le système de zonage se divise en cinq catégories :

- Zone I – Préservation spéciale
- Zone II – Milieu sauvage
- Zone III – Milieu naturel
- Zone IV – Loisirs de plein air

- Zone V – Services du parc

Le plan de zonage pour le parc est illustré sur les cartes 2 à 6. Les zones s'appliquent à tous les secteurs du parc.

Le zonage contribue à soutenir la vision du parc en orientant les visiteurs vers des secteurs appropriés; le parc s'assure ainsi de protéger des lieux écologiquement fragiles ou culturellement sensibles rares.

Tous les projets d'infrastructures (par exemple, sentiers, terrains de camping, aires de fréquentation diurne, aires de stationnement, installations de services du parc, installations pour les bisons, etc.), quelle que soit la zone dans laquelle ils se trouvent, devront également être menés dans le respect des lois applicables (par exemple, *Loi sur les espèces en péril* et Décret d'urgence visant la protection du tétras des armoises), des objectifs de rétablissement de l'intégrité écologique et des espèces en péril, ainsi que des lignes directrices en matière de gestion des ressources culturelles.

Il n'y a pas eu de changement important au plan de zonage de 2010, la superficie couverte par chaque zone demeurant similaire. Des ajustements ont été apportés pour contribuer à l'amélioration de l'intégrité écologique, refléter l'utilisation contemporaine des terres, reconnaître l'utilisation des terres durant la transition des droits de propriété et ajuster l'utilisation potentielle des terres.

### **Zone I – Préservation spéciale (moins de 0,1 % de la superficie du parc)**

La zone I englobe les secteurs du parc qui abritent les meilleurs exemples des caractéristiques de la région naturelle ou qui contiennent des caractéristiques naturelles ou culturelles rares ou exceptionnelles. Il s'agit de la zone qui assure la plus haute protection. Cette désignation peut également être utilisée pour protéger des secteurs qui sont trop fragiles pour supporter l'aménagement d'installations ou une forte fréquentation. Dans les secteurs de zone I, la gestion se fait dans un souci particulier de préservation. L'accès et la circulation par véhicule motorisé sont interdits. Toute activité d'interprétation des ressources naturelles qu'on y trouve doit se faire hors site.

Dans le parc national des Prairies, cette zone comprend le gros hibernacle de serpents du bloc Ouest. L'accès des visiteurs à cette zone peut être interdit selon les saisons. En raison de sa fragilité, ce secteur de zone I n'est pas indiqué sur les cartes.

### **Zone II – Milieu sauvage (98 % du parc)**

La zone II comprend de vastes secteurs représentatifs de l'écosystème de prairie mixte conservé à l'état sauvage. Les milieux sauvages visent à protéger des paysages naturels représentatifs où les visiteurs peuvent découvrir l'écosystème du parc et où il y a très peu ou pas d'installations et de traces d'activité humaine. Il est approprié d'y aménager des installations de camping rustique dans l'arrière-pays et des sentiers sauvages. L'accès et la circulation par véhicule motorisé sont interdits, sauf à des fins précises et approuvées en vue de la gestion du parc (par exemple, intervention en cas d'incendie, brûlage dirigé, gestion des pâturages et atténuation de la peste sylvatique).

Il est prévu que de nouveaux sentiers soient aménagés pendant la durée d'application du présent plan directeur, en se basant sur le plan des sentiers révisé. L'emplacement et la conception des sentiers respecteront les objectifs de la zone II ainsi que les buts et exigences en matière de conservation.

Les milieux sauvages de zone II couvrent un total de 749 km<sup>2</sup>, soit 98 % des terres du parc. Ces secteurs englobent les colonies de chiens de prairie, de grandes prairies intactes en terrain élevé, des leks du tétras des armoises, des concentrations de cercles de tipis et des caractéristiques des badlands.

### **Zone III – Milieu naturel (0,15 % du parc)**

Les secteurs de zone III sont gérés en tant que milieux naturels capables de supporter une gamme d'expériences offertes aux visiteurs. Là, les visiteurs peuvent découvrir les caractéristiques naturelles et culturelles du parc et se renseigner à leur sujet par l'entremise d'activités récréatives et éducatives requérant un minimum d'installations et de services. L'accès en véhicule à moteur peut être autorisé, mais de manière contrôlée. Les secteurs de zone III couvrent une superficie totale de 1 km<sup>2</sup> du parc.

Au parc national des Prairies, les secteurs de zone III comprennent les éléments suivants :

- Points de vue et sentiers connexes le long de chaque route panoramique (bloc Ouest et bloc Est)
- Sentiers (par exemple, sentier de la Butte-Eagle, sentier de la Butte-70 Mile, sentier de la Colonie-d'en-Haut, sentier des Deux-Arbres)
- Aires de fréquentation diurne
- Boucle de l'arrière-pays du bloc Ouest, entretenue selon la norme pour les routes non asphaltées.

#### **Zone IV – Loisirs de plein air (0,45 % du parc)**

Les secteurs de zone IV peuvent supporter une utilisation plus intensive par les visiteurs de même que les principales installations grâce auxquelles les visiteurs peuvent bénéficier d'une vaste gamme d'activités leur permettant de mieux comprendre et apprécier les valeurs patrimoniales du parc, et profiter de celui-ci. Les possibilités offertes aux visiteurs ainsi que les installations et les services essentiels connexes sont fournis de façon à perturber le moins possible l'intégrité écologique du parc. Ces secteurs donnent un accès direct au parc par véhicule à moteur. Ils couvrent une superficie totale de 3 km<sup>2</sup> du parc.

Les secteurs de la zone IV comprennent les suivants :

- Routes utilisées par les visiteurs (routes de campagne) : route panoramique, route d'accès au sentier des Deux-Arbres, routes d'accès au bloc Ouest, promenade des Badlands et route d'accès au camping du Ruisseau-Rock dans le bloc Est.
- Aires de stationnement (en gravier ou asphaltées) le long des routes et aux différents points de départ de sentiers.
- Campings de l'avant-pays (terrain de camping de la Vallée-de-la-Frenchman, dans le bloc Ouest, et terrain de camping du Ruisseau-Rock, dans le bloc Est).
- Aires de fréquentation diurne (par exemple, Belza, Ruisseau-Rock, Vallée-de-la-Frenchman, Deux-Arbres).
- Secteurs où de nouvelles possibilités pourraient être offertes aux visiteurs : Site Larson, site Dixon, site Walker, point de départ du sentier du Bassin-Otter, point de départ Molested de l'arrière-pays, homestead de Storey Lowell, point de vue Peterson (extrémité nord du bloc Est).

#### **Zone V – Services du parc (0,05 % du parc)**

La désignation de zone V est utilisée pour les installations servant aux opérations, à l'entretien et à l'administration du parc. Ces secteurs réunis représentent une superficie totale de 0,4 km<sup>2</sup> des terres du parc.

Les secteurs de zone V comprennent les suivants :

- Installations pour les bisons (hangars, aire de chargement, enclos, corrals, etc.).
- Toutes utilisées par l'équipe du parc.
- En fonction des décisions relatives à la zone IV concernant les sites Dixon et Walker, l'un d'eux pourrait être désigné secteur de zone V pour le stockage d'équipement et comme aire de préparation pour les activités d'entretien.

#### **Utilisations non conformes (1,5 % du parc)**

Toute utilisation ou activité inappropriée qui ne respecte pas l'esprit et l'intention de la zone (à court ou à long terme) est qualifiée d'utilisation non conforme. Ces secteurs réunis représentent une superficie totale de 12 km<sup>2</sup> des terres du parc. Les types d'utilisation non conforme, au parc national des Prairies, comprennent les suivantes :

- Routes et sentiers, à l'intérieur du parc, qui doivent actuellement répondre aux exigences légales d'accès pour les voisins jusqu'à ce que la pleine propriété foncière permette la prise de décisions définitives concernant le réseau routier (par exemple, bloc Est). Ces routes existaient avant l'acquisition par Parcs Canada.
- Routes et sentiers d'accès interdit au public qui sont actuellement nécessaires pour atteindre les objectifs de gestion jusqu'à ce que la pleine propriété foncière permette la prise de décisions définitives concernant le réseau routier (par exemple, bloc Est). Ces routes existaient avant l'acquisition par Parcs Canada.
- Champs de foin perturbés qui sont actuellement utilisés par les titulaires de permis ou le personnel du parc pour répondre aux besoins en foin.

### **Décret d'urgence visant la protection du tétras des armoises**

Les exigences du Décret d'urgence visant la protection du tétras des armoises doivent être respectées pour toutes les nouvelles utilisations (par exemple, installations et infrastructures) dans toutes les zones où le Décret s'applique.

### **Pâturage par des animaux domestiques**

Conformément au *Règlement sur les animaux domestiques dans les parcs nationaux du Canada*, le directeur du parc national des Prairies peut, pour faciliter le pâturage à des fins écologiques dans le parc, délivrer sur demande un permis autorisant le titulaire à faire paître dans le parc tout animal domestique herbivore.

### **Ententes sur les terres**

Le personnel du parc utilise divers outils relatifs aux accords sur les terres pour arriver à faire une gestion active. Certains de ces accords peuvent exiger une désignation d'utilisation non conforme.

### **Lieux écologiquement fragiles ou culturellement sensibles**

Cette désignation s'applique à de petits secteurs qui nécessitent une protection ou une gestion particulière en raison des ressources importantes et fragiles qu'ils renferment. Une telle désignation est possible dans n'importe laquelle des cinq zones. Des lignes directrices propres à chaque lieu fragile permettront d'établir des stratégies en matière de fréquentation et de gestion des ressources. Étant donné la fragilité de ces lieux et, dans certains cas, la possibilité que leur emplacement change ou que de nouveaux lieux soient désignés, ceux-ci ne sont pas indiqués sur les cartes. Au fur et à mesure que de nouveaux renseignements sur les ressources du parc seront obtenus, le parc pourra ajuster les limites des lieux sensibles.

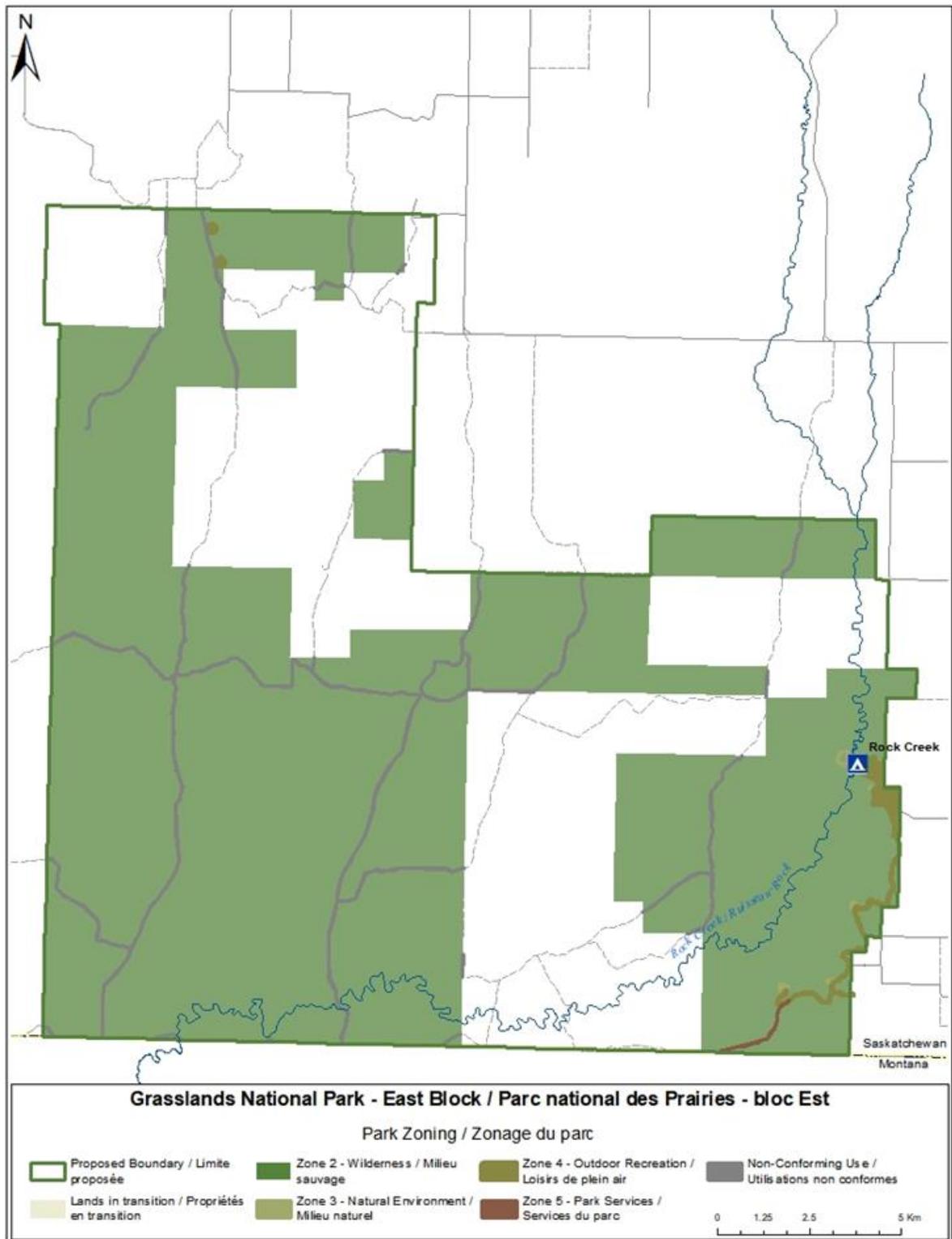
### ***Lieux écologiquement fragiles***

On trouve dans le parc un type de ressource qui ne bénéficie pas d'instruments de protection supplémentaires. Afin d'accroître leur niveau de protection, les sites paléontologiques peuvent être désignés lieux écologiquement fragiles et être gérés conformément au plan de mise en valeur et de protection des ressources paléontologiques du parc.

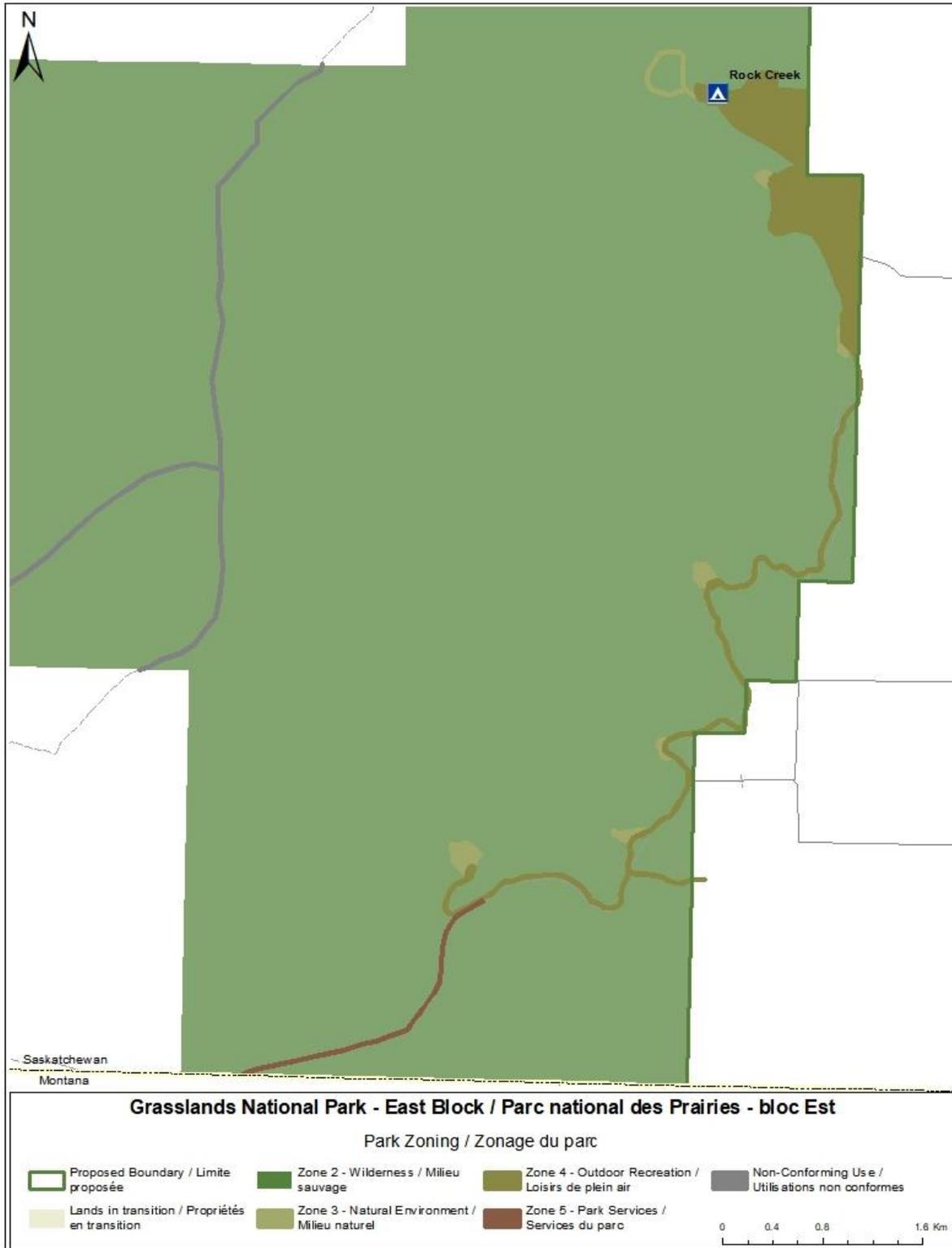
### ***Lieux culturellement sensibles***

Les lieux culturellement sensibles renferment des caractéristiques qui peuvent être considérées comme sacrées par les peuples autochtones, notamment des roues médicinales et des sépultures ainsi que des ressources culturelles qui doivent être protégées par la prise de mesures spéciales.

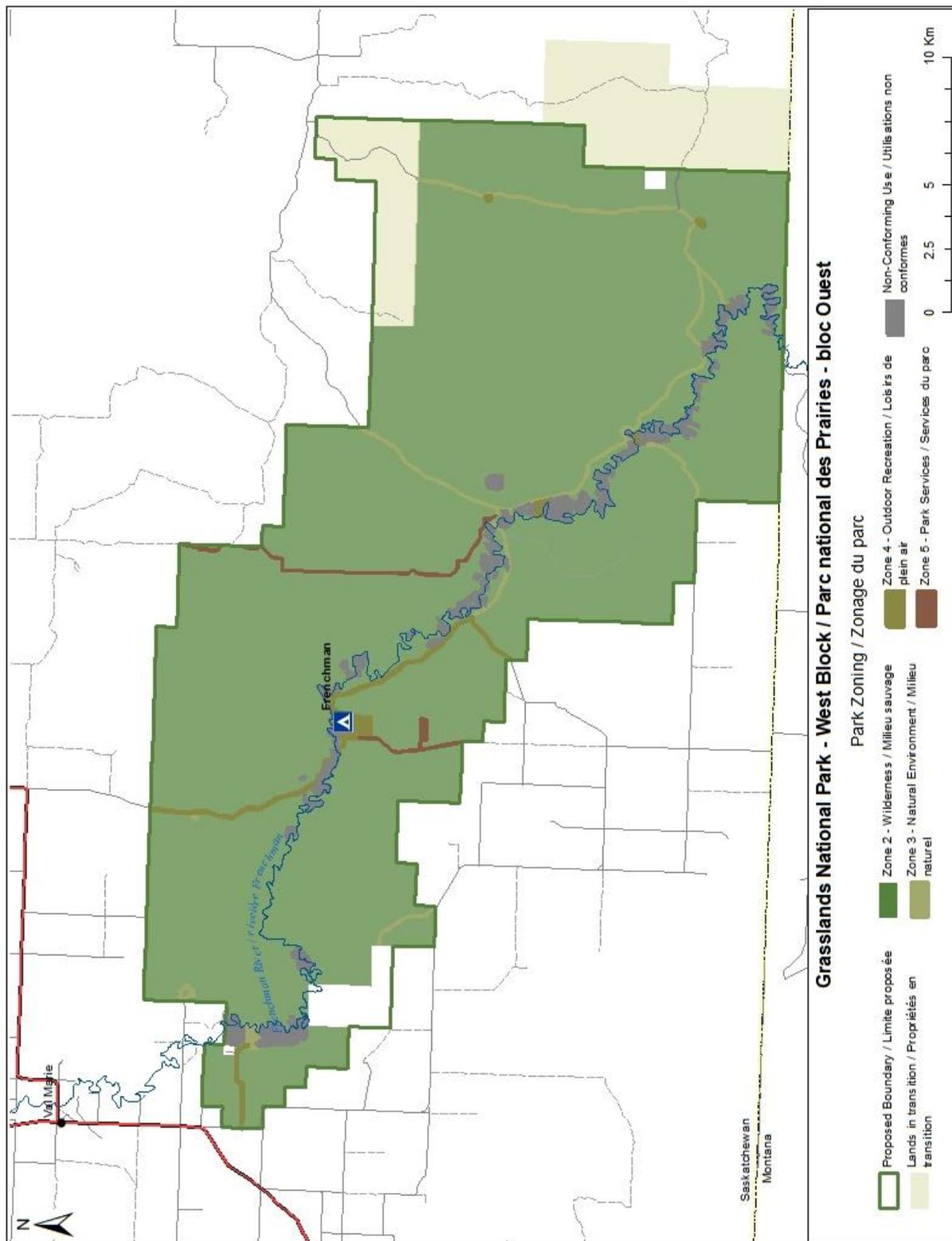
Carte 2 : Vue d'ensemble du zonage dans le bloc Est



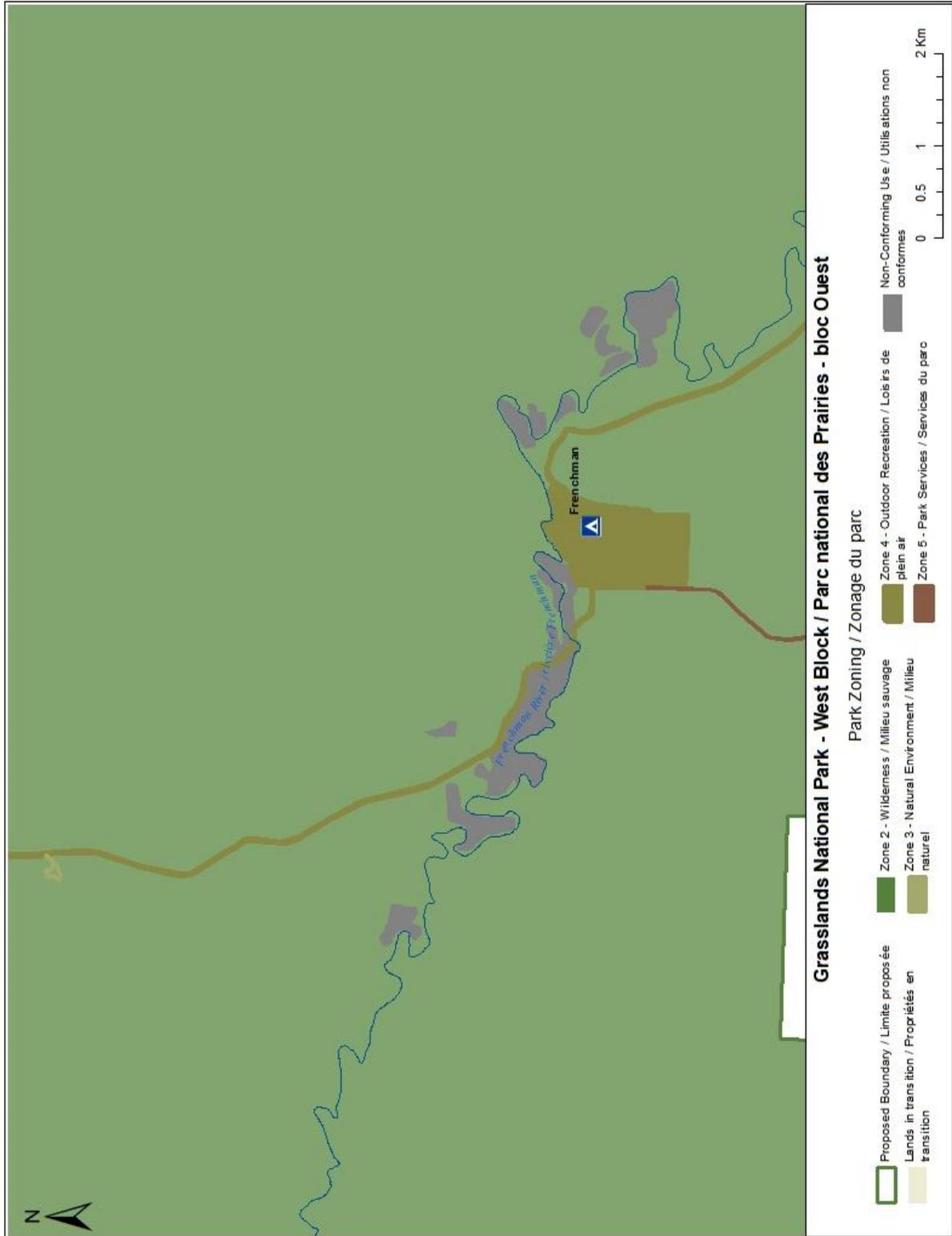
Carte 3 : Zonage dans les secteurs du ruisseau Rock et de la promenade des Badlands



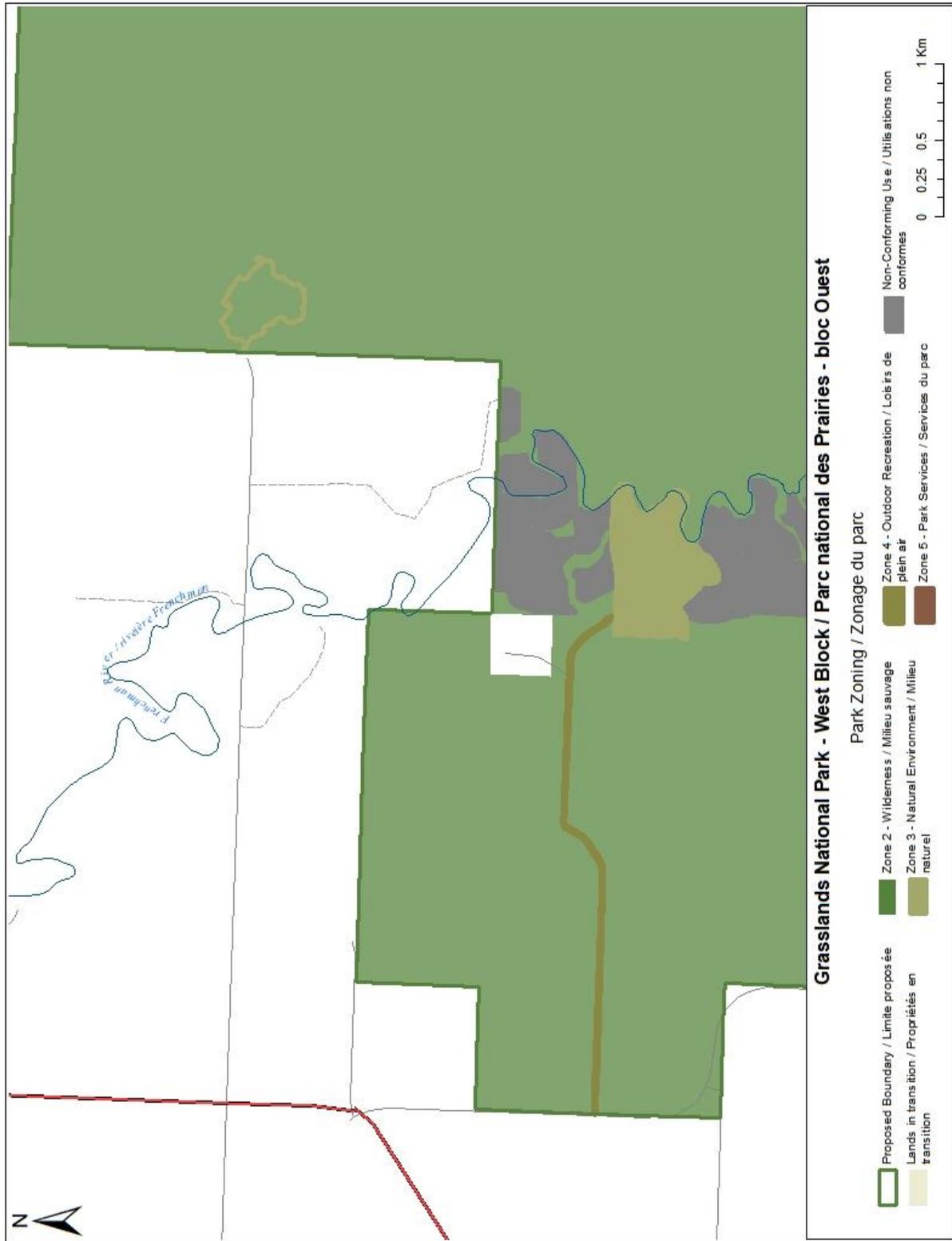
Carte 4 : Vue d'ensemble du zonage dans le bloc Ouest



Carte 5 : Zonage dans le secteur de la vallée de la Frenchman



Carte 6 : Zonage dans les secteurs des sentiers des Deux-Arbres et de la Butte-Est



## 7.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Tous les plans directeurs des parcs nationaux font l'objet d'une évaluation environnementale stratégique menée pour améliorer la compréhension des effets cumulatifs possibles. Cette compréhension contribue à la prise de décisions fondées sur des preuves qui soutiennent le maintien ou la restauration de l'intégrité écologique pendant la durée du plan. L'évaluation environnementale stratégique relative au Plan directeur du parc national des Prairies prend en compte les effets potentiels des changements climatiques, les activités locales et régionales autour du parc, la hausse attendue de la fréquentation et les propositions incluses dans le plan directeur. Dans le cadre de la présente évaluation, le parc a étudié les effets potentiels sur différents aspects de l'écosystème, notamment le tétras des armoises, l'habitat de prairie indigène, les zones riveraines et les espèces en péril.

Le tétras des armoises est considéré comme une espèce en voie de disparition, et son nombre diminue rapidement. On trouve l'habitat du tétras des armoises dans une grande partie du parc national des Prairies, qui abrite également deux des trois derniers leks de l'espèce en Saskatchewan. En raison de l'importance du parc pour le tétras des armoises et du petit nombre de ces oiseaux au Canada, les plans proposés pour les infrastructures destinées aux visiteurs et les infrastructures acquises ont été évalués afin d'en déterminer les effets potentiels sur l'habitat fonctionnel de l'espèce.

L'habitat fonctionnel du tétras des armoises peut être détruit par l'élimination de la végétation, le bruit excessif et l'aménagement de structures qui entraînent l'évitement de l'habitat et facilitent l'accès aux prédateurs. Une amélioration générale de l'habitat du tétras des armoises est nécessaire pour soutenir le rétablissement de l'espèce. Bien que les possibilités de restaurer l'habitat en réduisant le bruit soient limitées, il est possible de limiter la superficie totale du secteur touché par le bruit et d'effectuer des recherches sur les effets du bruit causé par les usagers des sentiers, lorsque le besoin s'en fait sentir. Une des priorités consiste à réduire l'accès des prédateurs à l'habitat en réduisant le nombre d'endroits où les oiseaux peuvent se percher et en diminuant les substances attractives. Des objectifs précis seront établis à court terme, car des mesures de restauration sont déjà en cours.

La prairie indigène du parc national des Prairies est importante étant donné la réduction de sa superficie en Amérique du Nord. Le pâturage et le feu sont nécessaires pour maintenir l'habitat de nombreuses espèces et soutenir les processus écologiques. Le plan directeur précise des objectifs écologiques visant à orienter la gestion du pâturage et du feu pour les espèces en péril et la santé de la prairie indigène. L'évaluation environnementale stratégique précise des mesures d'atténuation et des stratégies supplémentaires qui aideront à faire face à la destruction de la prairie indigène pour protéger les infrastructures et les espèces envahissantes.

Le Plan d'action visant des espèces multiples du parc national des Prairies définit l'orientation des mesures prises pour favoriser le rétablissement des espèces en péril; ce plan sera mis à jour dans les années à venir. L'évaluation environnementale stratégique présente également des recommandations pour gérer la hausse de la fréquentation, créer un plan d'aménagement des sentiers et gérer les biens afin d'éviter de contribuer à des effets cumulatifs indésirables.

Les partenaires autochtones, les intervenants et le public seront consultés sur l'ébauche du plan directeur, y compris l'ébauche du résumé de l'évaluation environnementale stratégique. Leur rétroaction sera prise en compte et intégrée à l'évaluation environnementale stratégique et au plan directeur, le cas échéant.

L'évaluation environnementale stratégique a été menée conformément à la directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes (2010). Elle a également permis d'évaluer la contribution du plan directeur à la Stratégie fédérale de développement durable. Chaque projet entrepris dans le but d'atteindre les objectifs du plan directeur sur place sera examiné afin d'établir si une évaluation des impacts est nécessaire aux termes de la *Loi sur l'évaluation d'impact* ou des textes législatifs subséquents. Le plan directeur soutient les objectifs de la Stratégie fédérale de développement durable, plus précisément Écologisation du gouvernement, Terres et forêts gérées de façon durable, et Populations d'espèces sauvages en santé.

De nombreux effets environnementaux positifs sont attendus, et aucun effet environnemental négatif important n'est prévu, à la suite de la mise en œuvre du Plan directeur du parc national des Prairies. Cependant, étant donné l'importance des effets cumulatifs pour les espèces du parc et les changements attendus en matière de fréquentation et d'infrastructures, les effets cumulatifs devront être réévalués régulièrement.

Ébauche